

<b>Code d'article</b>	<b>112.09</b>
<b>Description</b>	<b>STEAK MARKER "SAIGNANT"</b>
<b>Catalogue</b>	<b>HOS 269</b>
<b>Date de modification</b>	23/11/2023 09:05:14



### Spécifications du produit

Unité de mesure CENT  
Dimensions 8 CM  
Matériel BOIS  
Couleur BLANC  
Poids net d'une unité (g) 0,60

### Codes

Intrastat 44199000  
ITF14 18420499112098  
EAN13 8420499112091

### Colisage

**Paquet** Unités / paquet 100  
Dimensions paquet (cm) 9,00 x 13,00 x 3,50  
Poids paquet (kg) 0,07  
Volume paquet (m<sup>3</sup>) 0,0004095

Signage Triman et Info-Tri 

**Carton** Unités / carton 3.000  
Paquets /carton 30  
Dimensions carton (cm) 27,00 x 30,00 x 17,00  
Poids carton (kg) 2,05  
Volume carton (m<sup>3</sup>) 0,0137700

Signage Triman et Info-Tri 

**Palette** Cartons / couche 80  
Cartons / palette 80  
Conditionnement (U base x couches) 80 x 1  
Poids (kg) 188,00  
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques



### Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Reg. (CE)  
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

## Paquet image

